



**SNUipp Allier**  
2 rue des Conches  
03 100 Montluçon  
☎ : 04 70 03 85 90  
✉ [snu03@snuipp.fr](mailto:snu03@snuipp.fr)

Site Internet départemental : [http:// 03.snuipp.fr](http://03.snuipp.fr)

Montluçon, le 28 mai 2009

A l'attention de M. l'Inspecteur d'Académie,  
Directeur des Services Départementaux de  
l'Education Nationale de l'Allier,

Objet : Déclaration de service fait pour la journée du mardi 26 mai

Bien qu'aucune organisation syndicale du premier degré n'ait appelé à participer à la journée de grève du mardi 26 mai dans l'Allier, nous avons pris connaissance de la procédure informatisée d'attestation de service fait pour ce jour.

En plus de nous interroger sur la pertinence d'une telle procédure en l'absence d'un mouvement de grève dans le département, nous dénonçons qu'elle n'ait pas été précédée d'un courrier individuel dans les boîtes IProf des personnels, voire même d'un courrier collectif dans les écoles.

Conformément au contenu de la circulaire départementale du 14 janvier 2009, le délai de retour des attestations de service fait est fixé à aujourd'hui 15 heures, ce qui laisse présager que de nombreux collègues n'auront pas eu l'information.

C'est pourquoi, en l'absence de réception d'information concernant la procédure informatisée pour le 26 mai et parce que celle-ci ne se justifie pas, nous vous demandons qu'aucun collègue non gréviste ne subisse de retenue sur traitement pour service non fait.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à notre attachement au bon fonctionnement du service public et laïque de l'Education Nationale.

Pour le SNUipp 03,

Sandrine MONIER